



HAL
open science

L'espace public à l'épreuve du phénomène antinucléaire en France (1962-2012)

Mikael Chambru

► **To cite this version:**

Mikael Chambru. L'espace public à l'épreuve du phénomène antinucléaire en France (1962-2012).
ESSACHESS – Journal for Communication Studies, 2014, 7 (13), pp. 33-43. hal-01186666

HAL Id: hal-01186666

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-01186666>

Submitted on 4 Sep 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'espace public à l'épreuve du phénomène antinucléaire en France (1962-2012)

Docteur Mikaël CHAMBRU
GRESEC, Université Grenoble-Alpes
FRANCE
mikael.chambrou@u-grenoble3.fr

Résumé : Cet article propose une analyse des dynamiques de publicisation par les mouvements sociaux de la controverse électronucléaire française au prisme du concept d'espace public. Il retrace l'avènement du phénomène antinucléaire à partir des années soixante, puis son déploiement au sein de multiples espaces publics oppositionnels et enfin ses retentissements sur les dynamiques de l'espace public jusqu'aux années deux-mille-dix. Il met notamment en évidence l'interaction continue, au fil des décennies, des espaces publics oppositionnels et de l'espace public institué, d'où résulte un processus croisé d'autonomisation et d'institutionnalisation de l'action des mouvements sociaux.

Mots-clés : espace public, mouvements sociaux, nucléaire, communication, risque

Public sphere proof against antinuclear phenomenon in France (1962-2012)

Abstract: By using the concept of public sphere this article analyzes the dynamics of publicization the French nuclear power controversy by social movement. I recount the emergence of the antinuclear phenomenon since the sixties, its deployment across multiple oppositional public spheres, and its repercussions on the dynamics of public sphere until the year 2010. I highlight the ongoing interaction, over the decades, between oppositional public spheres and the established public sphere. This interaction results in a crossed process of empowerment and institutionalization of the action of social movements.

Keywords: public sphere, social movements, nuclear, communication, risk

ESSACHESS. Journal for Communication Studies, vol. 7, no. 1(13) / 2014: 33-43
eISSN 1775-352X © ESSACHESS

Introduction

Cet article s'intéresse aux dynamiques de publicisation par les mouvements sociaux de la controverse électronucléaire au sein de l'espace public français, entre 1962 et 2012. Cette controverse sociotechnique est envisagée comme une épreuve, c'est-à-dire comme « une situation dans laquelle les individus déplacent et refondent l'ordre social qui les lie » (Lemieux, 2007, p. 193), permettant d'explorer les débordements engendrés par la place centrale qu'occupe désormais la conflictualité sociale et politique des applications technopolitiques au sein des sociétés contemporaines. La technopolitique désigne ces pratiques stratégiques orchestrées par le pouvoir politique et consistant « à concevoir ou à utiliser la technique afin de mettre en place des objectifs politiques, de leur donner forme et de les réaliser » (Hecht, 2004, p. 20-21). En ce sens, le phénomène antinucléaire est la dynamique protestataire la plus durable sur le territoire hexagonal. L'objectif de cet article est d'en proposer une analyse au prisme du concept d'espace public. Ce dernier est envisagé ici comme un espace d'objectivation de l'expérience sociale se construisant dans l'action et évoluant au gré des interactions ordinaires (Chaniel, 2008), plutôt que comme une idéalité normative figée par la philosophie politique. Il s'agit ainsi de contribuer à faire avancer la connaissance de l'espace public dans le champ des Sciences de l'information et de la communication, en procédant à des investigations et des validations empiriques sur le phénomène antinucléaire conjointement à des renouvellements de formulations théoriques dudit concept.

Dans cet article, nous présenterons tout d'abord les modalités d'avènement du phénomène antinucléaire au sein de l'espace public. Nous montrerons ensuite comment celui-ci se déploie au sein des espaces publics oppositionnels institués par l'action des mouvements sociaux. Enfin, nous analyserons les retentissements du phénomène antinucléaire sur les dynamiques de l'espace public. Notre propos s'appuie sur l'étude, au cours de notre travail de recherche doctorale, des logiques et des stratégies d'acteurs sociaux en jeu, des formes d'engagement, des exigences délibératives et participatives, des choix tactiques, des pratiques communicationnelles et des performances réalisées sur le temps long par les opposants à l'atome civil.

1. L'avènement du phénomène antinucléaire au sein de l'espace public

1.1. *L'irruption d'espaces publics partiels*

En tant qu'irruption, la protestation antinucléaire émergeant en France au tournant des années soixante et soixante-dix contribue à produire les espaces publics dans lesquels cette action contestataire s'inscrit et les expériences sociales

s'organisent. Ils émergent et se développent en marge d'un espace public institué sous l'emprise du régime technopolitique des sciences depuis la fin du XIXe siècle, ce dernier s'incarnant et se perpétuant dans le choix du recours à l'énergie nucléaire opéré au lendemain de la Seconde Guerre mondiale (Chambro, 2013a). La mise en œuvre du programme électronucléaire s'inscrit en effet dans la continuité de l'établissement de la politique scientifique française visant à confiner celle-ci en dehors de la société et de son jeu démocratique, afin d'éviter toute irruption de controverse sociotechnique à ce sujet. Dépositaire d'une mission nationale et nationaliste, l'aventure nucléaire française est investie, dès son lancement, par une logique de mobilisation visant au redressement national et à la construction d'une identité nationale positive (Hecht, 2004).

Ainsi, l'ensemble des organisations politiques et syndicales défend unanimement le concept d'une France rayonnante techniquement, via le développement de l'énergie électronucléaire, tel un impératif de modernisation de la nation. Le fait que la conduite de celui-ci soit déléguée par les décideurs politiques aux décideurs économiques et scientifiques, confirmant la primauté de la logique de l'expertise sur la légitimité populaire, n'est pas non plus remis en cause au cours de cette période. Cette adhésion au paradigme modernisateur s'inscrit alors dans un pacte social plus large faisant de la modernisation scientifique et technique un « facteur de promotion sociale et de redéfinition identitaire » (Bonneuil, 2005, p. 19). C'est ce consensus social dominant sur les bienfaits de l'atome civil que les pionniers de la contestation antinucléaire réfutent.

1.2. *La publicisation du risque nucléaire*

Bien que les dangers de l'industrie de l'atome soient inhérents à cette application technopolitique, les premiers opposants doivent d'abord s'attacher à mettre en risque cette menace. Il s'agit pour eux de reconstruire et de médiatiser le risque nucléaire déjà pris en charge, dans l'opacité, par les autorités publiques (Foasso, 2003). Cette fabrication du risque nucléaire occupe alors une place primordiale dans les thèmes développés par la mouvance antinucléaire naissante. Elle a en effet pour objectif de le faire exister objectivement au sein de l'espace public, afin qu'il devienne une réalité sociale perceptible et connue par le plus grand nombre. C'est ensuite à partir de cette réalité vécue que le public fera le choix de participer, ou non, à la mobilisation, le risque étant une réalité inégalement partagée dans l'expérience sociale. En ce sens, la fabrication, la publicisation, la mise en discussion et la mise en débat contradictoire du risque nucléaire sont historiquement l'une des dimensions constitutives de cet espace public des mouvements sociaux.

Ce dernier ne se développe pas de manière totalement autonome, puisqu'au fur et à mesure de son développement, les interactions avec les autres univers du monde social et les individus agissant en leur sein se multiplient. Les militants antinucléaires engagent ainsi « le prestige de groupes de personnes et d'experts ayant

acquis leur influence dans des espaces publics spécialisés » (Habermas, 1997, p. 390), dans le but de renforcer l'influence qu'ils s'efforcent d'acquérir au sein de l'espace public. Avec les scientifiques tout d'abord, dont l'engagement contre le programme électronucléaire joue un rôle central de contre-pouvoir scientifique. Avec les journalistes ensuite, dont les articles vont mettre en évidence les conflits locaux et diffuser des informations de nature à contribuer à les faire surgir, tandis que ces mêmes conflits locaux viennent alimenter le débat national instauré au sein de l'espace médiatique (Garraud, 1979).

1.3. *L'enracinement local des dynamiques contestataires*

Dès son avènement, cette critique sociale du programme électronucléaire se matérialise aussi par son enracinement local, là où les pouvoirs publics décident d'implanter les premiers sites électronucléaires. Chaque site effectif ou en projet voit en effet, tôt ou tard, une contestation antinucléaire émerger, s'organiser et agir, afin de publiciser le risque nucléaire. Il émerge ainsi autant d'espaces publics partiels que de lieux où cette dernière se déploie sur le territoire hexagonal. Cet ancrage local est autant un choix tactique de la mouvance antinucléaire de faire du territoire un objet de mobilisation sociopolitique que le résultat de la stratégie du pouvoir politique de territorialiser sa politique énergétique. Cette territorialisation transforme alors le local en un espace du politique, où se cristallisent les enjeux relatifs à cette dernière et où s'ouvre un espace de débat.

Réunissant en un même lieu l'ensemble des individus, qui résistent, d'une manière ou d'une autre, au régime technopolitique du nucléaire, ces espaces publics partiels se matérialisent sur un mode contrastif de jeux d'alliances contre-hégémoniques constamment renégociés, mais convergeant en situation afin de défendre et promouvoir le territoire menacé. Cela provoque une redistribution partielle des rapports de force selon les jeux de représentation liés à la construction d'un projet d'une France rayonnante grâce son énergie électronucléaire. La mouvance antinucléaire participe ainsi au renversement partiel des rapports et des croyances jusqu'alors institués au sein de l'espace public. Elle bouscule également l'échelle spatiale pyramidale instituée du traitement des problèmes publics : « des conflits locaux se retrouvent liés à d'autres niveaux ne relevant pas de l'emboîtement successif entre le local, le national et l'international », conduisant à une mutation du processus de politisation qui interroge le politique et ses frontières (Chambru, 2013b, p. 136-137).

2. Le déploiement du phénomène antinucléaire au sein des espaces publics oppositionnels

2.1. La dimension conflictuelle du phénomène antinucléaire

En définissant généralement l'espace public comme un espace de « communication », les modélisations traditionnelles de l'espace public proposées dans le champ des Sciences de l'information et de la communication ne permettent pas de conceptualiser les espaces publics institués par l'action protestataire. Cette impossibilité de faire surgir l'activité des mouvements sociaux et son potentiel normatif dans le champ théorique, en prenant en compte toute la complexité de leurs particularités et de leurs rapports au social, nécessite par conséquent un premier renversement de perspective théorique. Il s'agit de sortir l'espace public du cadre normatif de la théorie de l'agir communicationnel de Jürgen Habermas, dans le but de prendre pour objet le potentiel de résistance et les capacités expressives des mouvements sociaux plutôt qu'une exigence communicationnelle normative aux conditions assez improbables, fixée *a priori* par la philosophie politique et excluant des pans essentiels de la réalité sociale des sociétés contemporaines.

Ce renversement de perspective est justifié par une double exigence empiriquement marquée au regard du phénomène antinucléaire se déployant depuis plus de quatre décennies au sein de l'espace public français. Premièrement, il convient de véritablement prendre en compte la nature antagoniste des rapports sociaux traversant les sociétés contemporaines : l'espace public est un espace conflictuel, exprimant des rapports sociaux d'inégalité et de domination. Deuxièmement, il s'agit de considérer conjointement le caractère pluriel des mouvements sociaux et conflictuel des relations d'interdépendance qui les unissent : la mouvance antinucléaire rassemble un amas d'acteurs sociaux partiellement structuré/morcelé, aux contours imprécis, diffus et mouvants, au sein duquel se déploient des logiques d'acteurs, des temporalités, des enjeux et des tactiques hétéroclites toujours en tension, s'opposant, se mêlant et s'adjoignant au gré des situations.

2.3. La dimension oppositionnelle des espaces publics partiels

Limitant et rendant ainsi difficilement admissible la possibilité de réalisation d'un processus langagier intersubjectif tendu vers le consensus (Habermas, 1987, p. 314), la réalité des situations empiriques du phénomène antinucléaire et le choix d'intégrer les modalités de communication et de délibération telles que vécues par la mouvance antinucléaire dans la notion même d'espace public conduisent à proposer une acceptation de l'espace public détachée de la rationalité communicationnelle. Cette dernière est en effet conceptuellement affaiblie du fait de l'exclusion, *a priori* et en son sein, de la communication des rapports de domination : il lui manque alors « un aiguillon et une racine à partir de laquelle s'organise la communication » (Negt,

2007, p. 16). En pratique, la communication entre effectivement nécessairement en interaction avec les individus et les groupes sociaux auxquels elle s'adresse et ne se déroule par conséquent jamais en dehors des rapports hégémoniques qu'elle renouvelle profondément : « elle amène avec elle un nouveau mode d'exercice de la domination sociale » (Miège, 1996, p. 141-142).

Dans cette perspective, les espaces publics partiels produits par l'action contestataire sont conceptualisés en tant qu'espaces publics oppositionnels (Negt, 2007). Ce concept offre en effet un fort potentiel heuristique pour décrypter et analyser conjointement l'engagement des individus refusant de participer aux formes instituées de la démocratie et les dynamiques d'un espace public « en train de se faire ». Cela nécessite toutefois d'effectuer un second renversement de perspective théorique. Il s'agit cette fois-ci de sortir ce concept de la classification sociologique des classes sociales pour le placer au plus près des expériences sociales propres au phénomène antinucléaire se développant en situation et par l'action d'individus situés souhaitant bousculer l'ordre social institué. En ce sens, l'espace public s'inscrit dans les dynamiques du « conflit instituant-institué » (Lourau, 1969, p. 22-23) : l'espace public des mouvements sociaux est également un espace public instituant.

2.3. Les logiques sociales de l'engagement antinucléaire

Ces espaces publics oppositionnels ne sont pas seulement des lieux symboliques où se déploient de façon abstraite les mouvements sociaux, ils sont aussi le lieu concret où s'engagent, via des phases d'enrôlement, de maintien et de défection, les individus contestant le programme électronucléaire. Ces engagements individuels ne sont pas figés mais résultent de dynamiques, fluctuant aussi bien dans les situations où elles s'inscrivent que dans les temporalités au sein desquelles elles se déploient, sans pourtant que n'apparaissent sur le temps de long de ruptures ni de transformations significatives des modalités de participation à ces mouvements sociaux, pas plus que de renouvellement des formes et des enjeux de cet engagement (Chambru, 2013c).

Ces espaces publics oppositionnels sont également le lieu où l'expérience sociale s'organise et où s'opère le processus de constitution des dimensions collectives de la protestation antinucléaire. Le programme électronucléaire français a en effet connu, sans discontinuité depuis 1971, des mobilisations contestataires, plus ou moins intenses, plus ou moins visibles et se déployant à des échelles variées au sein de l'espace public. Celles-ci se matérialisent à travers différentes vagues contestataires et différentes tentatives de coordination et de mise en réseau de coalitions antinucléaires sous la forme d'alliances inter-organisationnelles. Derrière la représentation unanimiste dont se dotent ces dernières se cache l'hétérogénéité des visions et des enjeux propres aux différentes unités contestataires. Ces alliances inter-organisationnelles sont en effet les lieux où se jouent inlassablement les enjeux de définition du sens et des objectifs de la lutte antinucléaire que sont les formes de

structuration collective à adopter, les revendications relatives aux délais de sortie du nucléaire et le type de performance à mener.

3. Les retentissements du phénomène antinucléaire sur l'espace public

3.1. L'usage des marges de l'espace public institué

En tant qu'espaces publics instituants, les espaces publics oppositionnels ne sont pas hermétiquement isolés au sein de l'espace public, mais interagissent de façon permanente avec l'espace public institué. En cherchant ses propres formes d'expression, la mouvance antinucléaire dénonce en effet les limitations du moment de celui-ci, en même temps qu'elle participe de par cette activité protestataire à son renouvellement et à son dynamisme : elle revigore son potentiel émancipateur vis-à-vis du pouvoir politique. C'est par exemple le cas lorsque qu'une frange des opposants au programme électronucléaire français emprunte les marges de l'espace public institué que constitue l'économie solidaire (Dacheux, 2010), avec la décision de créer la Société coopérative d'intérêt collectif *Enercoop* en 2007. Ce choix tactique résulte alors d'une adaptation pragmatique à une opportunité offerte par les décisions prises par le pouvoir politique de libéraliser le marché de l'électricité, dans le but de mettre en œuvre et d'expérimenter d'autres modèles énergétiques incarnant l'alternative défendue par la mouvance antinucléaire.

En pratique, les militants antinucléaires cherchent ainsi à trouver, par le biais d'une régulation ascendante, l'échange le plus équitable possible entre les producteurs et les consommateurs d'électricité issue d'énergies renouvelables, tout en contribuant à l'émergence d'espaces de débats et d'argumentations auxquels participent différents acteurs sociaux. En ce sens, cette initiative comble les « manques » et étend « les prérogatives des services publics », en même temps qu'elle permet aux choix économiques d'être « intégrés dans l'espace des choix démocratiques » (Floris, 2003, p. 133-136). Bien qu'il provoque de vives tensions entre les militants antinucléaires ainsi qu'entre la mouvance antinucléaire et les syndicats, ce processus d'institutionnalisation de la lutte antinucléaire au sein des marges économiques de l'espace public institué contribue à la création de nouvelles normes, règles et croyances, en rupture avec celles édictées jusqu'alors par le pouvoir politique.

3.2. Le rôle décisif des espaces publics oppositionnels

Cette contribution des espaces publics oppositionnels aux dynamiques de l'espace public s'inscrit également dans un mouvement permanent inverse. En faisant pression sur les acteurs sociaux agissant au sein de l'espace public institué, l'action antinucléaire déployée par les mouvements sociaux a systématiquement des retentissements ambivalents sur le caractère oppositionnel des espaces publics partiels qu'elles instituent simultanément. Ils sont notamment visibles dans le

processus d'intégration des dynamiques contestataires antinucléaires dans le jeu de la représentation institutionnelle. C'est par exemple le cas avec les initiatives de trois municipalités d'organiser au printemps 1975 des référendums locaux sur la pertinence d'implanter ou non une installation électronucléaire sur le territoire qu'elles administrent.

En dépit des critiques et de la méfiance vis-à-vis de ces dernières, il est d'autant plus difficile pour les militants antinucléaires de ne pas participer à ce processus d'inclusion du public aux décisions qu'il s'apparente à une réponse concrète à leur revendication initiale de mises en place d'une information contradictoire et d'une consultation populaire. Ces procédures de consultation deviennent alors des lieux incontournables, sans pour autant être exclusifs, où se déroulent les mobilisations antinucléaires sur les territoires concernés. En ce sens, ce processus d'institutionnalisation des dynamiques contestataires opéré au sein de l'espace public institué permet aux espaces publics oppositionnels de se déployer, d'affirmer leur projet de transformation radicale des choix énergétiques de la France, de faire pression sur le pouvoir politique et de stimuler l'espace public institué, affaibli par l'emprise de celui-ci. En retour, il permet aussi simultanément à ce dernier de progresser et de s'affirmer, de façon temporaire et localisée, vis-à-vis du pouvoir politique, notamment au nom de la défense de l'autonomie du territoire ; et ainsi de suite.

3.3. *Les frontières mouvantes avec le champ politique*

Outre les interactions permanentes avec l'espace public institué, les espaces publics oppositionnels entretiennent des rapports d'interdépendance étroits et divers, s'entrecroisent et entrent en tension, avec les autres univers du monde social, tels que le champ politique. Ainsi, les organisations partisanes ne sont pas aveugles et sourdes aux revendications et aux interpellations des mouvements sociaux : elles cherchent à exercer une certaine influence sur la mouvance antinucléaire, tandis que celle-ci cherche, en retour, à défendre et à maintenir son autonomie, sans pour autant se couper de potentiels partenaires. Elle est en effet unie au monde de la politique institutionnelle par des « logiques de transaction » vis-à-vis desquelles elle se protège par des opérations de « balisage » (Mathieu, 2012, p. 93-94). Ces dernières se déroulent au sein des espaces publics oppositionnels par et dans la pratique militante elle-même et résultent d'arbitrages en situation. Le transfert vers le jeu électoral de militants antinucléaires décidés à affronter les formations politiques sur leur propre terrain débute dès 1974 et se traduit par un multi-positionnement individuel.

A cette époque, la mouvance antinucléaire constitue d'ailleurs l'élément cristallisateur et unificateur de la mouvance écologiste française naissante (Chaudron & Le Pape, 1979). Cette participation au processus électoral, et toutes celles qui suivront, sont ambivalentes vis-à-vis des dynamiques protestataires. D'une

part, elles permettent de mettre en visibilité au sein de l'espace public institué la lutte antinucléaire jusqu'alors cantonnée à ses marges ; et d'autre part, elles affaiblissent, de par cette institutionnalisation, l'autonomie de la mouvance antinucléaire à l'égard du champ politique. Dès lors, celle-ci sera sans cesse pour les mouvements sociaux une dynamique à construire au sein des espaces publics oppositionnels. Pour y parvenir, certaines coalitions antinucléaires instaurent des règles du jeu pour restreindre partiellement et symboliquement cette influence partisane et maintenir leur indépendance. Au sein du Réseau sortir du nucléaire par exemple, un administrateur de l'association ne peut pas disposer simultanément de fonction élective, mais il peut être militant d'une organisation partisane et/ou candidat à une élection sur la liste de celle-ci.

Conclusion

Sans cesse, l'espace public est soumis à des interventions diverses et antagonistes de la part des protagonistes de la controverse électronucléaire : il est l'objet de reconstructions collectives perpétuelles en tension selon les jeux d'acteurs et les jeux de représentations liés à la construction d'un projet d'une France technoscientifique. La mouvance antinucléaire met inlassablement à l'épreuve l'espace public institué et le pouvoir politique, qui éprouvent, eux-aussi, à leur tour les espaces publics oppositionnels. Les dynamiques de l'espace public s'inscrivent alors dans une logique dialectique au sein de laquelle l'instituant, en tant que négation de l'institué, finit par être institutionnalisé, et ce, même si la mouvance antinucléaire refuse de s'inscrire durablement dans le sens de la logique sociale dominante. C'est par la confrontation instituant-institué d'où résulte ce processus d'institutionnalisation que l'espace public peut exister en tant qu'institution indissolublement liée à la démocratie, socialement construite comme projet politique et comme déclinaison de celui-ci.

L'usage que les militants antinucléaires font des marges et des arguments critiques de l'espace public institué confirme que les mouvements sociaux sont « un acteur clé des processus de déroutinisation et de renouvellement des structures et des thématiques » de l'espace public (Neveu, 1999, p. 75-76). En plus d'être le lieu d'expérimentation des modalités spécifiques de délibération et de communication en rupture avec les normes établies au sein de l'espace public institué, les espaces publics oppositionnels participent en effet pleinement au processus de construction et de recomposition permanente de l'espace public. Ils se distinguent notamment par leur capacité à s'opposer, sans cesse, à l'espace public institué, dans le but de préserver leur autonomie, et cela, afin de favoriser les conditions d'émergence d'une politique délibérative relative aux choix énergétiques. En ce sens, ces espaces publics oppositionnels antinucléaires participent pleinement aux dynamiques constituant un espace public de l'environnement.

Références

- Bonneuil, C. (2005). Les transformations des rapports entre sciences et société en France depuis la Seconde Guerre mondiale : un essai de synthèse. In Le Marec, J. (Eds). *Sciences, médias et société* (p. 15-40). Lyon : ENS.
- Chambru, M. (2013a). La critique du régime technopolitique des sciences par les mouvements sociaux : un éclairage sur le concept d'espace public. Le cas du phénomène antinucléaire en France (1962 – 2012). Paper present at the *Colloque international Formes et enjeux contemporains de la communication et de la culture scientifiques et techniques*. Echirolles : ICM.
- Chambru, M. (2013b). Publiciser le risque nucléaire. Un engagement politique singulier et multiple au sein de l'espace public. In Tripiet F. (Eds). *Le Risque* (p. 129-142). Paris : L'Harmattan.
- Chambru, M. (2013c). Les dynamiques de l'engagement anti-nucléaire en France entre 1971 et 2012. Rupture ou continuité des formes de participation ?. In Delaye, R. & Lardellier, P. (Eds). *L'engagement, de la société aux organisations* (p. 117-128). Paris : L'Harmattan.
- Chanial, P. (2008). Espace public, question sociale et associations. *Revue du Mauss permanente*. Retrieved February 12, 2014, from <http://www.journaldumauss.net/?Espace-public-question-sociale-et>.
- Chaudron, M., & Le Pape, Y. (1979). Le mouvement écologique dans la lutte antinucléaire. Nucléopolis. In Fagnani, F. & al. (Eds). *Matériaux pour l'analyse d'une société nucléaire*. Grenoble : PUG.
- Dacheux, E. (2010). Revisiter le concept d'espace public à la lumière de deux objets frontières : l'économie solidaire et la BD. *Actes du 17ème congrès de la SFSIC*. Dijon.
- Floris, B. (2003). Espace public et sphère économique. *Hermès*, 36.
- Foasso, C. (2003). *Histoire de la sûreté de l'énergie nucléaire en France (1945-2000)*. Thèse de doctorat en Histoire moderne et contemporaine, Université Lyon 2.
- Garraud, P. (1979). Politique électronucléaire et mobilisation : la tentative de constitution d'un enjeu. *Revue française de science politique*, 29, 448-474.
- Habermas, J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel. Tome 1 : rationalité de l'agir et rationalisation de la société*. Paris : Fayard.
- Habermas, J. (1997). *Droit et démocratie. Entre faits et normes*. Paris : Gallimard.
- Hecht, G. (2004). *Le rayonnement de la France. Energie nucléaire et identité nationale après la seconde guerre mondiale*. Paris : La Découverte.
- Lemieux, C. (2007). À quoi sert l'analyse des controverses ?. *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 25, 191-212.

- Lourau, R. (1969). *L'instituant contre l'institué. Essais d'analyse institutionnelle*. Paris : Anthropos.
- Mathieu, L. (2012). *L'espace des mouvements sociaux*. Bellecombe-en-Bauges : Editions du croquant.
- Miège, B. (1996). *La société conquise par la communication. Tome 1 : logiques sociales*. Grenoble : PUF.
- Negt, O. (2007). *L'espace public oppositionnel*. Paris : Payot.
- Neveu, E. (1999). Médias, mouvements sociaux, espaces publics. *Réseaux*, 98, 17-85.

